



## *Municipalité de Namur*

### **AVIS PUBLIC**

**EST PAR LES PRÉSENTES** donné par la soussignée que :

Lors de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Namur qui s'est tenue le 14 juin 2021, le conseil de la Municipalité de Namur a adopté le règlement numéro 215 sur la gestion contractuelle abrogeant et remplaçant le règlement 206 sur la gestion contractuelle.

Vous pouvez prendre connaissance dudit règlement au bureau municipal situé au 996, rue du Centenaire.

Donné à Namur, ce 14 juin 2021

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Marie-Pier Lalonde Girard'.

Marie-Pier Lalonde Girard, d.m.a.  
Directrice générale, Secrétaire-trésorière